

## Communication N° 13 - 2014 au Conseil communal

Séance du 4 juin 2014

### Mise en place d'une Gestion électronique des documents (GED)

#### Ouverture d'un crédit d'études

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 70'000.00

selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

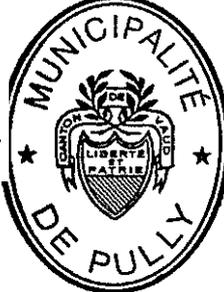
Dans sa séance du 21 mai 2014, la Municipalité de Pully a adopté le schéma directeur en matière de GED qui a été réalisé entre la fin de l'année 2013 et le début 2014 avec l'aide d'un partenaire externe.

Suite à cette décision, la Municipalité souhaite poursuivre cette démarche par l'élaboration et la réalisation d'un appel d'offres afin de choisir la future solution de GED pour la Ville de Pully. Ce crédit d'étude est destiné à financer l'accompagnement nécessaire à ce projet.

Sur cette base, un préavis sera présenté au Conseil communal et permettra de régulariser ce crédit d'étude.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
G. Reichen



Le secrétaire  
Ph. Steiner

Pully, le 4 juin 2014